

Fibre de bois : Le panneau de fibre de bois est obtenu à partir de défibrage de chutes de bois de sapin. L'adjonction d'eau permet d'obtenir une pâte qui coulée, laminée et séchée produit des panneaux de diverses densités, profilages et épaisseur. Il n'y a pas de colle, c'est la résine du bois qui permet le colmatage des fibres. Ce sont des panneaux aux très bonnes qualités acoustiques et bons régulateurs hygrométriques avec haute résistance à la compression, non irritant, non toxique et recyclable. Les panneaux fibres de bois sont plus rigides et denses que les [panneaux en laine de cellulose](#)